

# L'accueil des demandeurs d'asile en France : le cas des Kurdes de l'*East Sea*

Il y a plus d'un an, un bateau échouait sur les côtes varoises avec à son bord neuf cents Kurdes. Si beaucoup ont choisi de ne pas rester en France, près de cent soixante ont demandé - presque tous avec succès - le statut de réfugié. L'auteur s'est rendue dans le centre d'accueil du Clos d'Orbieu, à Lagrasse (Aude), pour s'interroger sur la façon dont ils ont vécu le temps de leur demande d'asile.

En février 2001, un cargo échoue sur les côtes varoises. À bord de l'*East Sea*, plus de neuf cents Kurdes, pour la plupart yézidis<sup>(1)</sup>, parmi lesquels des centaines de femmes et d'enfants, tous demandeurs d'asile politique. L'événement suscite une grande émotion dans l'opinion publique, qui amène le gouvernement français à autoriser ces Kurdes à entrer sur le territoire. Des centres d'accueil d'urgence sont aussitôt mis en place pour les héberger. Depuis, une majorité d'entre eux a quitté la France, probablement pour l'Allemagne, pays réputé plus accueillant et où réside une importante communauté kurde yézidie. À l'heure actuelle, il ne reste plus en France qu'environ cent soixante réfugiés, dispersés dans des centres d'accueil situés dans cinq départements : Bouches-du-Rhône, Alpes-de-Haute-Provence, Aude, Oise, Rhône. Après dix mois d'attente, 83 % des personnes accueillies ont bénéficié du statut de réfugié politique<sup>(2)</sup>.

Qui sont ces Kurdes ? Comment ont-ils été accueillis ? Quel est le rôle de ces centres dans leur installation en France ? Comment y vivent-ils et quels sont leurs projets ? Pour répondre à ces questions, nous avons décidé de nous rendre en avril 2002 au centre de Clos d'Orbieu, à Lagrasse, dans l'Aude, pour recueillir les témoignages des familles et de l'équipe sociale chargée de leur accueil. Lagrasse accueille cinquante-trois naufragés de l'*East Sea* : six familles (de deux à neuf enfants) et quatre célibataires. En juin 2002, une famille kurde de Turquie a, à son tour, rejoint le centre. Elle avait aussi fui son pays à bord d'un bateau. Ces réfugiés sont plutôt jeunes (l'âge moyen des adultes du groupe est de trente ans) et dans leur majorité d'origine paysanne. À l'exception de trois célibataires et de la famille kurde de Turquie, qui sont musulmans, tous les autres sont de confession yézidie.

"Que ce soit de la Syrie, de l'Irak ou de la Turquie, quelle est l'importance de cette question ? Nous sommes tous des Kurdes qui ont fui la répression." Cette réponse d'un Kurde à la question que j'ai posée

par **Chirine Mohseni**,  
docteur en anthropologie  
de l'université Paris III

1)- Une petite communauté confessionnelle kurde (voir encadré p. 60). Pour en savoir plus sur les yézidis, lire notamment : Roger Lescot, *Enquête sur les yézidis de Syrie et du Djebel Sindjâr*, Librairie du Liban, Beyrouth, 1975 ; Nelida Fuccaro, *The Other Kurds. Yazidi in Colonial Iraq*, I. B. Tauris, Londres et New York, 1999.

2)- France terre d'asile, *Le Courrier*, février 2002.

sur leur origine et le pays d'où ils venaient montre à quel point ils se sentent liés par un destin commun. Ces réfugiés, originaires du Kurdistan d'Irak, de Syrie et de Turquie, se sentaient tous persécutés par les États qui se partagent leur territoire.

### *Les réfugiés kurdes, de plus en plus nombreux*

Tous les Kurdes de Lagrasse auraient subi des persécutions : villages détruits, menaces de déportation ou d'arrestation, proches exécutés. En Turquie, durant ces quinze dernières années, sous couvert de lutte contre le terrorisme, l'armée turque a évacué et rasé plus de 4 000 villages kurdes. Les Kurdes irakiens viennent essentiellement de la région restée sous le contrôle du régime de Bagdad (la province de Mossoul). La population de ces zones subit encore une politique d'arabisation forcée et de déportation.

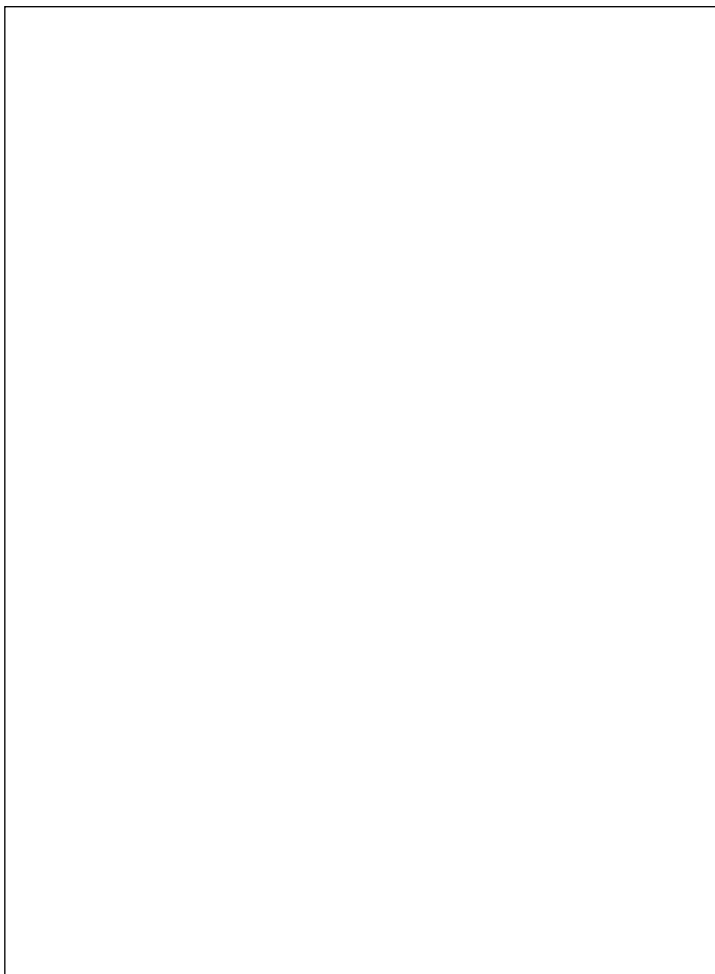
En Syrie, depuis 1960, les Kurdes ont été soumis à une politique de discrimination : arabisation de la région de Djézireh suivie de la déportation de dizaines de milliers de Kurdes, en majorité de confession yézidie ; interdiction des partis politiques ; déchéance de la nationalité syrienne de plusieurs dizaines de milliers de Kurdes à la faveur d'un recensement de la population en 1962.

Ainsi la répression politique, la destruction des villages et les guerres, que ce soit en Irak, en Syrie ou en Turquie, ont incité de nombreux Kurdes à choisir le chemin périlleux de l'exode, qui les met souvent à la merci des réseaux mafieux. Depuis plus de dix ans, leur nombre ne cesse d'augmenter. Selon Kendal Nezan, président de l'Institut kurde de Paris, *"en trois ans, plus de 150 000 Kurdes se sont réfugiés dans les pays de l'Union européenne au prix de sacrifices et de périls considérables"*. L'arrivée des réfugiés de l'East Sea sur les côtes varoises n'était pas une exception.

#### **Qui sont les yézidis ?**

L'immense majorité des Kurdes (plus de 90 %) sont musulmans. Parmi les minorités religieuses, celle des yézidis compte selon les estimations entre 300 000 et 500 000 personnes dispersées entre l'Irak, la Syrie, la Turquie, l'Arménie et la Géorgie. Les yézidis parlent un dialecte kurde septentrional, le kurmandji. Appelés improprement les "adorateurs du diable" par leur entourage musulman, les yézidis ont été souvent méprisés à cause de leur croyance religieuse. Repliée sur elle-même, cette communauté kurde reste très mal connue de l'extérieur. Les adeptes eux-mêmes rattachent leur doctrine aux anciennes religions iraniennes, le zoroastrisme en particulier. On y trouve également des éléments d'origine musulmane, chrétienne et juive.

Les yézidis se sont souvent ralliés aux mouvements nationaux kurdes. Les témoignages de certains des réfugiés de l'East Sea confirment ce fait. Durant ces dernières décennies, ils se sentirent doublement persécutés : considérés comme des "gens sans livre", ils sont rejetés et méprisés par les Kurdes musulmans, et ils subissent en tant que kurdes les persécutions des États qui les gouvernent.



**Les fêtes du nouvel an kurde (21 mars) et de Noël ont été des occasions pour les familles kurdes de changer le train-train quotidien et de rencontrer les habitants du village de Lagrasse (Aude).**

Cinquante-trois personnes ont donc été acheminées vers le Clos d'Orbieu, un centre d'accueil à Lagrasse. Paisible et calme, ce petit village touristique de six cents habitants a toujours été un lieu d'accueil pour des réfugiés. Tout au long de son histoire, il a pris en charge des Espagnols (1936), des réfugiés originaires du Sud-Est asiatique (1985-1990) et plus récemment des Kosovars (1999). À l'arrivée des Kurdes, les habitants du village ont témoigné solidarité et compassion à leur égard. Dans le centre, chaque famille est logée, selon le nombre d'enfants, dans un ou plusieurs appartements. Chaque appartement est composé d'une ou deux chambres, d'une cuisine ouverte aménagée, d'une douche et de toilettes. Au rez-de-chaussée du centre se trouvent une salle de télévision, une buanderie et le bureau d'accueil.

L'équipe du centre est composée d'un directeur, de deux travailleurs sociaux, d'un conseiller familial à temps partiel, d'un "emploi-jeune", d'une interprète et de personnel de service à mi-temps. La

majorité de ses membres a déjà une expérience de travail avec les demandeurs d'asile. Leur tâche consiste à aider les personnes dans leurs démarches administratives (suivi des dossiers de demande d'asile, renouvellement des APS – autorisation provisoire de séjour –, CMU – couverture maladie universelle –, demande d'allocation sociale...) ; à organiser des visites médicales et à veiller à la scolarisation des enfants. En outre, l'équipe organise des animations : informations médicales (vaccination, contraception, alimentation...) ; informations générales sur leurs droits et sur la vie en France ; ateliers et sorties... Durant leur séjour, les familles doivent respecter le règlement du centre. Chaque famille est invitée à entretenir son appartement et les résidents doivent assurer, à tour de rôle, le nettoyage des lieux collectifs (les cages d'escaliers, couloirs, salle de télévision, buanderie et cour).

### *La vie quotidienne dans le centre*

Tandis que les enfants vont à l'école, les parents restent la plupart du temps dans le centre. Les femmes, en général, s'occupent des enfants en bas âge, des tâches ménagères et de la cuisine. Chaque famille prend ses repas quotidiens dans son appartement. Les femmes fabriquent elles-mêmes leur pain et leur yaourt. Les après-midi, certaines familles se rassemblent et prennent ensemble du thé et des gâteaux préparés au four. Souvent, le soir, les hommes se retrouvent autour de la télévision pour regarder les informations en langue arabe ou discuter ensemble. Accompagnés des membres de l'équipe, un après-midi par semaine les hommes vont faire les achats au supermarché et se rendent à la banque. Tous les mercredis après-midi, un médecin passe dans le centre pour ausculter les éventuels malades. La mairie a mis deux jardins potagers à la disposition des réfugiés pour qu'ils y cultivent des légumes. Certains adultes font partie de l'équipe de football du village. Les fêtes du nouvel an kurde (21 mars) et de Noël ont été des grandes occasions pour changer ce train-train quotidien et rencontrer les habitants du village. De même, durant l'été, les Kurdes se sont mêlés aux activités culturelles et festives des villageois.

Après un an et trois mois, les familles continuent à vivre ainsi dans le centre. Cinq d'entre elles ont obtenu le statut de réfugié. Une seule – parmi les naufragés de l'*East Sea* et la famille kurde de Turquie – attend encore la réponse de l'Office français pour la protection des réfugiés et des apatrides (Ofpra). Au mois d'avril 2002, deux familles et deux célibataires ont quitté le centre pour aller s'installer dans les villes de Forbach, Montauban et Narbonne. Les autres sont impatientes d'aller vers Forbach, ville proche de l'Allemagne où se trouve une forte communauté yézidie.

Quitter le centre afin de s'installer dans une ville pour "commencer leur véritable vie" est devenu une priorité pour la plupart de ces réfu-

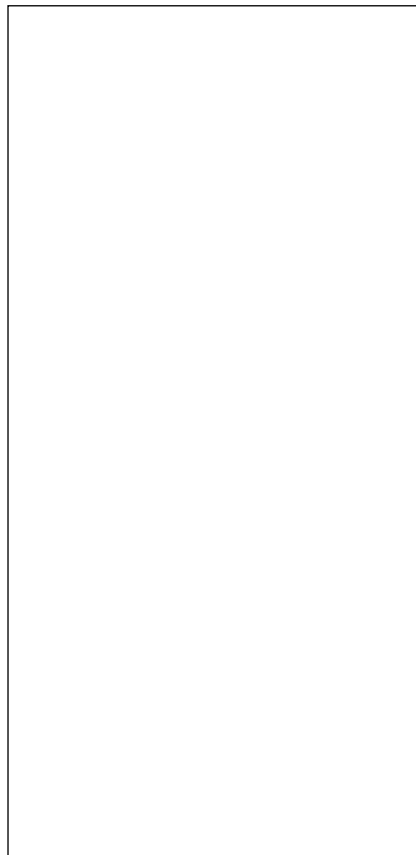
giés. Bien qu'ils reconnaissent avoir été bien accueillis par l'équipe, ils se montrent las d'attendre dans ce "coin isolé" et se plaignent surtout de ne pas avoir appris le français. L'isolement du village par manque de transports en commun accentue ce sentiment d'être loin de tout, à l'écart de la société française.

### *Les carences du dispositif d'accueil*

En France, depuis 1991, les demandeurs d'asile n'ont plus accès au marché de l'emploi ni à l'apprentissage de la langue française. Cette interdiction résulte de la crainte que l'emploi ne favorise l'intégration, qui rendra plus difficile l'éloignement des personnes dont la demande d'asile viendrait à être rejetée<sup>(3)</sup>. Cependant, sur le terrain, beaucoup d'intervenants soulignent les conséquences négatives de cette période d'inactivité sur l'état moral et psychique des demandeurs d'asile. Fragilisées et dépendantes de l'aide du centre, ces personnes se sentent davantage démunies et anxieuses. Cet état peut se traduire par des troubles psychosomatiques. Un réfugié explique ainsi sa maladie : *"Durant toute ma vie, j'ai travaillé très dur. Jamais je n'ai été malade. Ici, je ne travaille pas et je ne sais rien de cette société, c'est pour cela que je suis tombé malade."* Cette fragilité est aggravée par l'allongement de la durée de la procédure de demande d'asile (de six mois à deux ans).

L'apprentissage de la langue ou l'accès à une formation permettraient peut-être aux demandeurs d'asile de surmonter les troubles qui peuvent résulter d'une attente passive et prolongée. Dans le centre de Lagrasse, les gens se montrent très motivés pour apprendre le français et presque tous sont déçus des dispositions de cette loi : *"Si un Français parle, je ne comprends que quelques mots. Je me sens abattu : comment je vais me débrouiller pour trouver un travail sans connaître la langue ? Tout ce temps que l'on a passé à ne rien faire aurait pu servir à l'apprentissage de la langue ; là, après un an on doit recommencer tout à zéro. Quel gâchis !"* Parmi les hommes, certains s'acharnent à apprendre quelques phrases à l'aide de dictionnaires arabe-français. Quelques-uns se débrouillent assez bien. Une mère s'inquiète surtout pour sa fille qui a dix-huit ans et ne peut plus aller, comme ses frères et ses sœurs, à l'école : *"Elle est jeune. C'est*

© Christine Mohseni.



**Dans le centre, chaque famille est logée, selon le nombre d'enfants, dans un ou plusieurs appartements. À l'arrivée des Kurdes, les villageois ont témoigné solidarité et compassion à leur égard.**

3)- "L'accueil des demandeurs d'asile en Europe", *ProAsile* (la revue de France terre d'asile), n° 1, mars 1999.



© Christine Mohseni.

*dommage qu'elle ne puisse rien faire. J'aimerais bien qu'elle apprenne la langue et trouve un travail.*" Cette inactivité gêne surtout les parents, qui voient leur image et leur autorité se dévaloriser auprès de leurs enfants qui eux, en revanche, parlent assez bien le français. Les parents ne comprennent pas cette situation : *"Nous remercions la France qui nous a accordé le droit d'asile. Mais nous ne comprenons pas pourquoi elle ne nous a pas autorisé durant ce temps à apprendre le français et à travailler ?"*

Aujourd'hui la plupart d'entre eux se sont vus reconnaître le statut de réfugié ; d'après la loi, ils peuvent donc maintenant apprendre la langue et travailler. Mais d'autres obstacles les empêchent encore de réaliser ce rêve. Faute de places dans les CPH (centres provisoires d'hébergement), la majorité des familles est restée au Cada (centre d'accueil pour les demandeurs d'asile). L'équipe au Cada s'est donc engagée à faire le travail d'un

**L'inactivité gêne surtout les parents, qui voient leur image et leur autorité se dévaloriser auprès de leurs enfants qui eux, par contre, parlent assez bien le français.**

CPH, c'est-à-dire les aider à trouver un logement et éventuellement un travail. Mais le paradoxe est que le centre n'a ni le statut, ni les moyens nécessaires pour les préparer à cette intégration.

Ces dernières années, l'arrivée massive de réfugiés en Europe met en lumière la nécessité de réformer les lois d'accueil des demandeurs d'asile en France. À l'heure actuelle, les structures chargées de l'hébergement sont insuffisantes. Selon la coordination nationale pour le droit d'asile (CNDA), les carences du dispositif d'accueil des demandeurs d'asile se sont multipliées. Cela peut aboutir à les précariser<sup>(4)</sup>. Les témoignages des demandeurs d'asile et des intervenants sociaux mettent en évidence la nécessité de mettre en place des cours d'apprentissage de la langue et d'autoriser le travail après six mois de séjour en France. ◀

4)- Sylvia Zappi, "Le dispositif d'accueil des demandeurs d'asile menacé de paralysie", *Le Monde* des 24 et 25 mars 2002.

**H&M**  
**A PUBLIÉ**

- ▶ **Christiane More**, "Les Kurdes à l'époque contemporaine"  
Dossier *Minorités au Proche-Orient*, n° 1172-1173, janvier-février 1994
- ▶ **Hamit Bozarslan**, "Le groupe kurde"  
Dossier *Immigrés de Turquie*, n° 1212, mars-avril 1998